

L'ADMR EN ACTION

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Crèches et micro-crèches
Accueils de loisirs
Garde d'enfants à domicile
Soutien à la parentalité à domicile



Accompagnement à domicile
Accompagnement hors du domicile
Soins à domicile
Diagnostic habitat et aides technique
Etablissements et habitats inclusifs
Aide au répit



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Aide à domicile
Soins à domicile
Actions de prévention de la perte
d'autonomie
Transport accompagné
Diagnostic habitat
Aide aux aidants
Hébergement et habitats regroupés



Entretien du
logement Entretien
du linge
Petit jardinage
Petit bricolage



ENTRETIEN DE LA MAISON

pour
en
savoir
plus

FEDERATION ADMR LOT ET GARONNE
ZA Malère, Av. Jean Serres, CS 80003
47480 PONT DU CASSE
Tél : + (33) 05 53 66 65 89
E-mail : fd.contact@fede47.admr.org

 @admr47



pour tous, toute la vie, partout

www.admr.org

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



www.admr.org

ADMR

pour tous, toute la vie, partout



Proximité



Qualité de service



Offre globale



Dimension humaine



à vos côtés depuis 1945

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Une solution d'accompagnement pour tous

Des salariés au service des personnes en situation de handicap et de leurs proches, des bénévoles à leur écoute.

Depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau de services à la personne, partout en France.

Employeur de l'économie sociale et solidaire, l'ADMR place la personne au cœur de son approche. La dimension professionnelle conjuguée à la dimension humaine sont le fruit de l'expertise des salariés et de l'engagement des bénévoles de l'ADMR.





NOS ENGAGEMENTS EN 4 ÉTAPES



1 l'évaluation des besoins des personnes en coordination avec leur entourage, la MDPH et les acteurs du handicap



2 la définition des solutions personnalisées de services et de soins, dans le cadre d'un plan d'accompagnement global



3 la coordination des prestations délivrées



4 le suivi de la qualité des prestations

DES AIDES FINANCIERES ET AVANTAGES FISCAUX

Ces prestations peuvent être financées en partie par des organismes sociaux sous certaines conditions de ressources. Bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

* article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation

-50%

NOS ACTIONS ET NOS SERVICES

- Diagnostic des besoins à domicile, recommandations, coordination et aide administrative
- Téléassistance et domotique Filien ADMR
- Diagnostic habitat et aides techniques
- Accompagnement à domicile : aide au lever, coucher, repas, aide à la toilette, entretien du logement, livraison de repas, aide administrative, transport accompagné
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort et actes infirmiers, hospitalisation à domicile
- Habitats inclusifs /établissements (FAM, MAS)
- Aide aux aidants (plateformes de répit, café des aidants)